

# 20 novembre - Journée des droits de l'enfant

Pour que chaque enfant connaisse ses droits et les droits de tous les enfants du monde.

Pour que chaque enfant contribue au respect de ses droits et au respect des droits de tous les enfants du monde.

Toutes les classes et écoles de Suisse romande sont invitées à participer aux:

Cette action est soutenue par

Amnesty International  
Association François-Xavier Bagnoud  
Association Païdos  
Communauté de travail Swissaid / Helvetas /  
Action de Carême / Pain pour le prochain / Caritas  
Fondation Terre des hommes, Lausanne  
Syndicat des enseignants romands, SER  
Terre des Hommes Suisse, Genève  
Avec le soutien du Département fédéral de l'intérieur  
Avec le soutien du Fonds de projet de  
la Fondation Education et Développement.

Coordination et diffusion  
Fondation Education et Développement.

## Deux minutes pour les droits de l'enfant

une minute d'expression

symbole du respect des droits de l'enfant.

une minute de silence

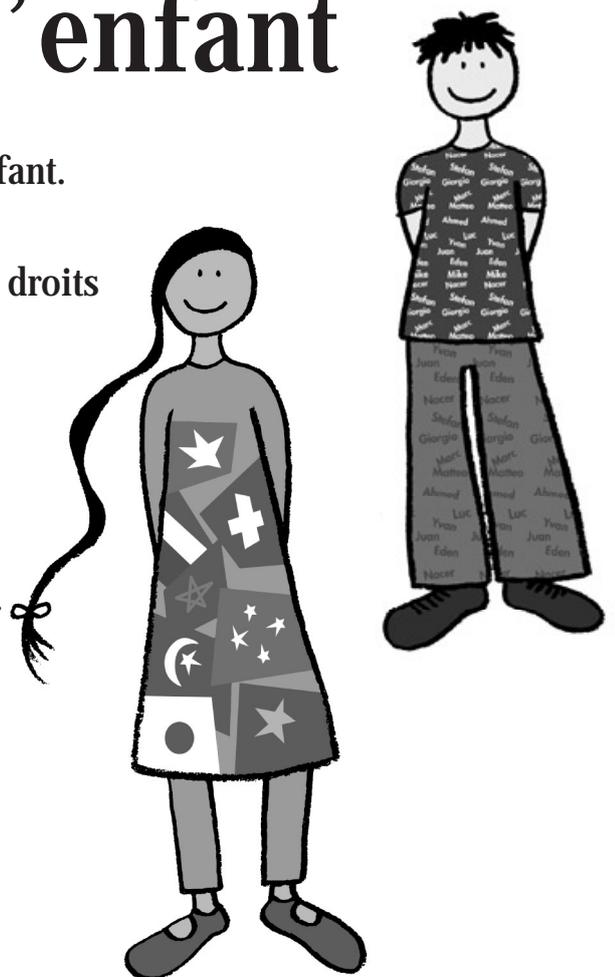
en solidarité avec les enfants dont les droits ne sont pas respectés.

### Comment participer ?

- ① Avec la radio, en classe ou tous ensemble dans la cour de l'école, écouter l'émission On en parle, Radio Suisse romande la première qui donnera le signal de la minute d'expression et de la minute de silence entre 9h15 et 9h20.

Ce signal sera suivi d'un intermède musical.  
Dès 9h05, l'émission sera consacrée aux droits de l'enfant et donnera la parole aux enfants.

- ② Réaliser les activités proposées dans ce dossier.
- ③ Participer aux actions des ONG et utiliser le matériel didactique proposé.



# Des activités pour votre école, votre classe, votre maison de quartier...

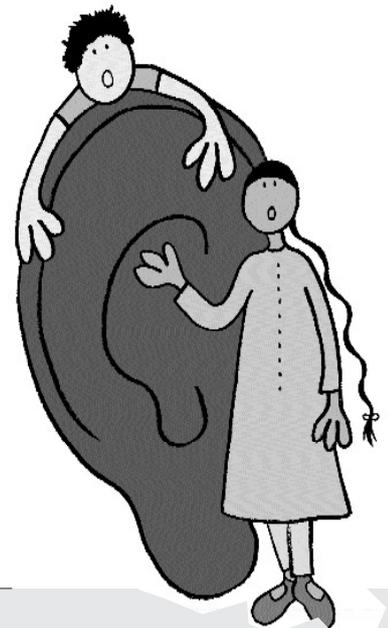
Ce dossier contient des activités que vous pouvez photocopier ou télécharger sur le site [www.globaleducation.ch](http://www.globaleducation.ch)

La double page centrale est disponible à un exemplaire par élève (commandes, dernière page).

Le 20 novembre, c'est également l'occasion de mener une action commune à plusieurs classes ou à tout l'établissement, de travailler avec des groupes d'âges différents et d'associer les parents à la vie de l'école.

[www.globaleducation.ch](http://www.globaleducation.ch)

## Quelques pistes



### Ateliers

Exprimer un droit par le mime, le théâtre, la musique, une affiche, un poème... Les parents peuvent être associés aux ateliers. Pour les présentations, inviter un public plus large.

### Exposition

Illustrer des droits par des exemples concrets, proches ou lointains. Découper des titres et photos dans la presse, réaliser des caricatures et des dessins, rechercher des citations et des proverbes...

### Droits et devoirs

Au recto d'une feuille, illustrer un droit et au verso, le devoir qui lui correspond. Coller les productions sur les vitres ou les suspendre sous forme de guirlandes à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école.

### Droit à une identité

Chaque élève reproduit sa main, son pied ou sa silhouette. Il y inscrit,

dessine ou colle ce qui le rend unique : ses goûts, ses caractéristiques culturelles, son aspect physique. Présenter les travaux dans les couloirs ou le hall de l'école.

### Rallye ou jeu de piste

Mettre sur pied des postes qui font appel aux connaissances, compétences et attitudes ; aux émotions et à la créativité.

### Droits au quotidien

Du réveil jusqu'à l'heure du coucher, l'élève jouit de droits qui lui semblent évidents et naturels. Lesquels ? Inventorier ces droits. S'interroger sur les conditions nécessaires à leur application dans différentes régions du monde.

### Cortège

La fête des droits de l'enfant sort de l'école. Par groupes, préparer la musique (percussion ou chants), la lecture de quelques articles de la Convention, les costumes, les danses, les pancartes et les banderoles.

### Contes et histoires vraies

Les grands élèves racontent aux plus jeunes des récits en lien avec les droits de l'enfant (au préalable, emprunter des livres à la bibliothèque. Par exemple « Cendrillon », « Max et Lili », des témoignages d'enfants).

### Cartes postales

Ecrire des messages et les envoyer à une personne de son choix. Variantes : rassembler les cartes, les mélanger et les redistribuer aux élèves ou encore, organiser un lancer de ballons avec les messages attachés.

### Mannequins

Confectionner des mannequins symbolisant le respect ou le non-respect de certains droits. Les placer à un endroit stratégique pour interpeller les passants.

# Des droits,

Niveau conseillé: 2 - 6

# ou tous

Comme tous les enfants du monde, tu as des droits.

Il est important de distinguer un droit d'un souhait ou d'un désir.

- ③ Pour chaque affirmation, place une croix dans la colonne qui convient.
- ③ Complète la liste avec des affirmations que tu juges importantes.
- ③ Par groupes, comparez vos réponses. Commentez surtout la colonne 3 en vous basant sur plusieurs exemples.
- ③ Résume en quelques phrases ou dessins tes définitions du droit, du souhait, du désir et du caprice.

## ARTICLE

3

Everyone has the right to life, liberty and security of person.

## 第一条

人人生而自由，在尊严和权利上一律平等。他们赋有理性和良心，并应以兄弟关系的精神相对待。

## ARTICULO

3

Todo individuo tiene derecho a la vida, a la libertad y a la seguridad de su persona.

## ARTICLE

3

Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

Les droits de l'homme en toutes langues:  
[www.unhcr.ch/udhr/lang/frn.htm](http://www.unhcr.ch/udhr/lang/frn.htm)

Affirmations	C'est un droit	Ce n'est pas un droit	Ca dépend
Regarder la TV			
Manger			
Ne pas manger			
Ne pas être exclu-e			
Gaspiller			
Se moquer des autres			
Avoir des amis/amies			
Se taire			
Choisir ses vêtements			
Donner son opinion			
Dénoncer un racketteur, une racketteuse			
Jouer			

D'après: Mais d'quels droits, Maryvonne Charmillot et Claire de Goumôens, GRAD Suisse et Fondation Village d'enfants Pestalozzi, 2ème édition 1998.

## المادة الثالثة

لكل فرد الحق في الحياة والحرية وسلامة شخصه.

## ARTIKEL

3

Jeder Mensch hat das Recht auf Leben, Freiheit und Sicherheit der Person.

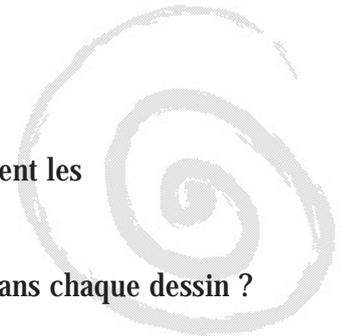
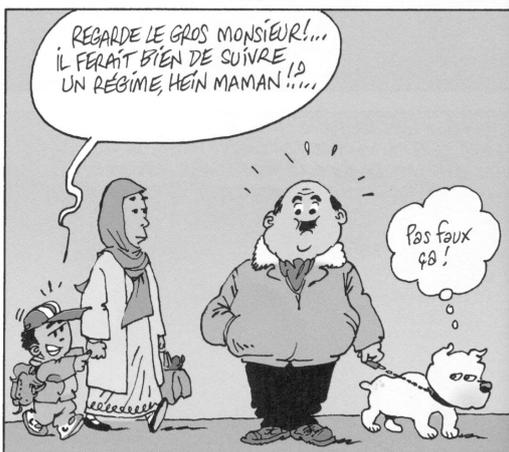
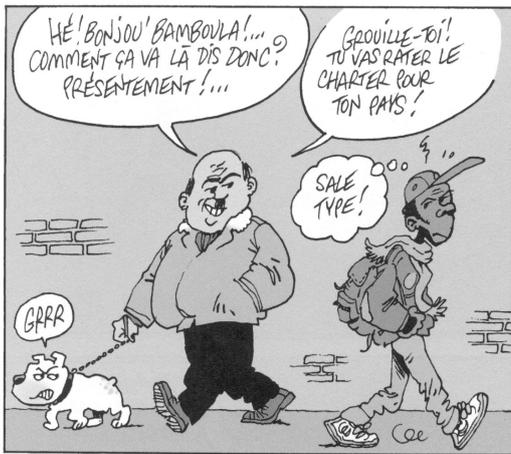
# Racisme en chaîne

Niveau conseillé: 4 - 9

Travaillez par petits groupes.

Pour chaque dessin

- ① Décelez le préjugé et commentez-le. Imaginez ce que ressentent les personnes concernées.
- ② Quels sont les droits évoqués directement ou indirectement dans chaque dessin ?



③ A votre avis, et pour chaque scène, est-on en présence d'une atteinte aux droits de l'homme ?

④ Modifiez chaque bulle de manière à valoriser les différents protagonistes et à transformer ainsi les attitudes hostiles en attitudes conviviales.

⑤ Dessinez, jouez, racontez, sur le même schéma de récit en chaîne, des situations dans lesquelles interviennent des enfants ou des jeunes.

# Le jardin des droits

Niveau conseillé: enfantine et primaire 1 - 2

Matériel nécessaire :

Commander cette page centrale illustrée en couleurs (un exemplaire par élève).

Dessiner sur du papier cartonné des tulipes, marguerites ou des fleurs imaginaires (une fleur pour chaque élève).

## L'enseignant-e invite les élèves à

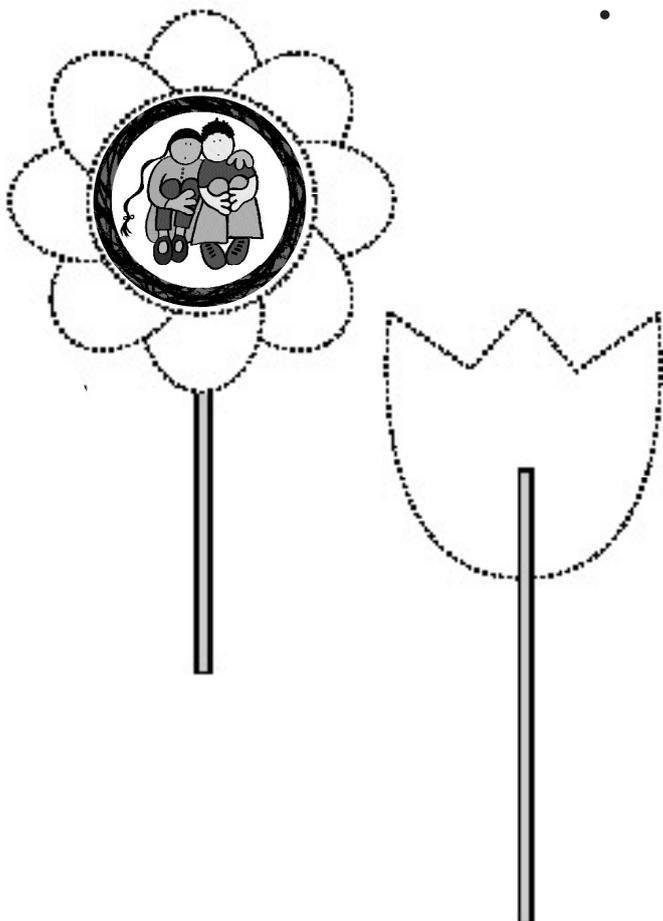
① Observer et commenter les dessins de la double page.

② Identifier le droit de l'enfant représenté par chaque illustration et commenter.

③ Ecrire sous chaque dessin le droit qui lui correspond (ou photocopier les textes, les découper et les coller au bon endroit).

④ Découvrir la nécessité vitale de chaque droit, en posant des questions, par exemple:

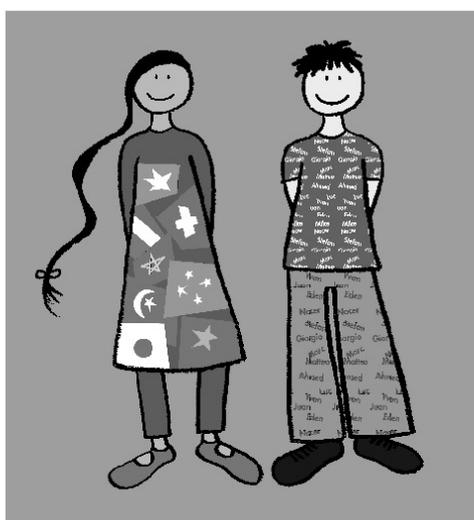
- Pourquoi as-tu besoin de jouer ?
- Tous les enfants peuvent-ils jouer ?
- Que se passe-t-il lorsqu'un enfant n'a pas le droit ou la possibilité de jouer ?



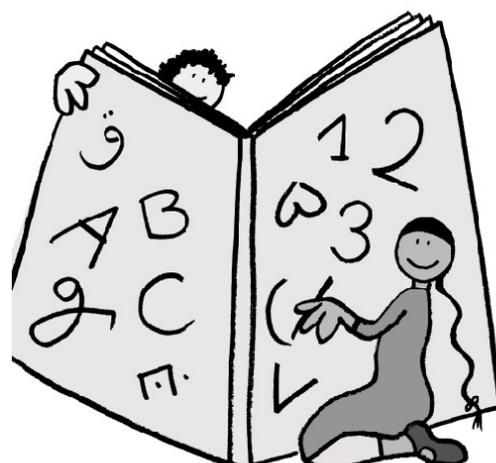
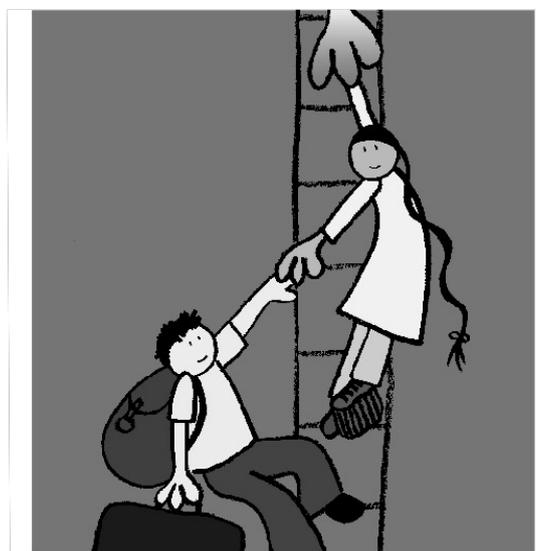
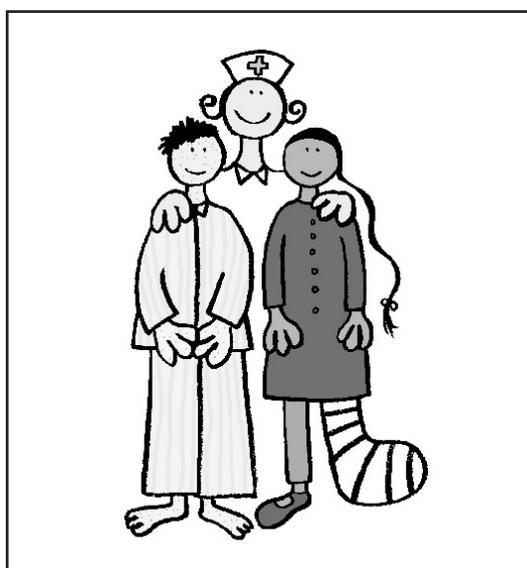
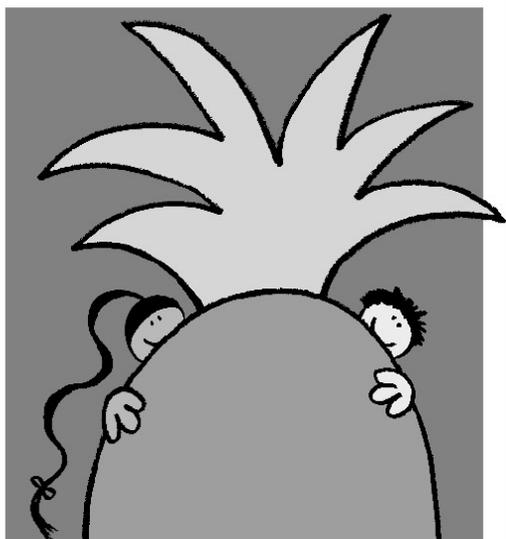
⑤ Choisir un dessin des droits de l'enfant, le découper et le coller sur une fleur.

⑥ Découper ensuite les fleurs, les décorer, les coller sur des tiges de bois et les planter sur des supports de sagex pour en faire un jardin des droits multicolore.

⑦ Variante :  
L'arbre des droits : découper les dessins en forme de fruits et les suspendre à un arbre à l'extérieur.



Droit à l'éducation - Droit des enfants réfugiés et handicapés  
Droit à la protection - Droit à la non-discrimination - Droit aux loisirs



Droit à la santé - Droit au nom et à une nationalité - Droit de vivre avec les parents  
Droit à l'alimentation - Droit à l'information, à la liberté d'opinion et d'expression

# Convention relative aux droits de l'enfant

## Les enfants ont des droits

Article premier

Définition de l'enfant  
L'enfant est défini comme tout être humain de moins de dix-huit ans, sauf si la loi nationale accorde la majorité plus tôt.

Article 2

Non-discrimination  
Tous les droits s'appliquent à tout enfant sans exception. L'Etat a l'obligation de protéger l'enfant contre toute forme de discrimination et de prendre des mesures positives pour favoriser le respect de ses droits.

Article 7

Nom et nationalité  
L'enfant a le droit à un nom dès la naissance. Il a également le droit d'acquiescer une nationalité et, dans la mesure du possible, de connaître ses parents et d'être élevé par eux.

Article 9

Séparation d'avec les parents  
L'enfant a le droit de vivre avec ses parents à moins que cela ne soit jugé incompatible avec son intérêt supérieur ; il a également le droit de maintenir des contacts avec ses deux parents s'il est séparé de l'un d'entre eux ou des deux.

Article 13

Liberté d'expression  
L'enfant a le droit d'exprimer ses vues, d'obtenir des informations et de faire connaître des idées et des informations, sans considération de frontières.

Article 16

Protection de la vie privée  
L'enfant a le droit d'être protégé contre toute immixtion dans sa vie privée, sa famille, son domicile et sa correspondance, et contre les atteintes illégales à son honneur.

Article 19

Protection contre les mauvais traitements  
L'Etat doit protéger l'enfant contre toutes formes de mauvais traitements perpétrés par ses parents ou par toute autre personne à qui il est confié, et il établit des programmes sociaux appropriés pour prévenir les mauvais traitements et pour traiter les victimes.

Article 22

Enfants réfugiés  
Une protection spéciale est accordée à l'enfant réfugié ou qui cherche à obtenir le statut de réfugié. L'Etat a l'obligation de collaborer avec les organisations compétentes ayant pour mandat

L'enfant handicapé a le droit de bénéficier de soins spéciaux ainsi que d'une éducation et d'une formation appropriées pour lui permettre de mener une vie pleine et décente, dans la dignité, et pour parvenir au degré d'autonomie et d'intégration sociale les plus élevés possibles.

Article 29

Objectifs de l'éducation  
L'éducation doit viser à favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant, le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de ses potentialités. Elle doit préparer l'enfant à une vie adulte active dans une société libre et encourager en lui le respect de ses parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles, ainsi que de la culture et des valeurs d'autrui.

Source : Extrait d'un document de la Fondation Education et Développement

# Convention relative aux droits de l'enfant

## Les enfants ont des droits

1. Chaque enfant a droit à un nom, à une nationalité et à une identité.
2. Chaque enfant a le droit d'être protégé et d'être traité avec humanité.
3. Chaque enfant a le droit d'être nourri et soigné.
4. Chaque enfant a le droit d'être éduqué et d'apprendre un métier.
5. Chaque enfant a le droit d'avoir une famille, un foyer et un refuge.
6. Chaque enfant a le droit de vivre en paix.
7. Chaque enfant a le droit à la vie, à une enfance saine et épanouie.
8. Chaque enfant a le droit de s'exprimer et d'être écouté.
9. Chaque enfant a le droit à l'égalité de chance et de traitement.
10. Chaque enfant a le droit au repos, aux loisirs et à la culture.
11. Chaque enfant a le droit à la liberté de parole, de pensée et d'opinion.
12. Chaque enfant a le droit au bonheur, à l'amour et à l'affection.

Source : " Les droits de l'enfant expliqués aux 7 / 11 ans. Ed. Unicef, pemf

## Résumé officieux pour le secondaire

Si vous souhaitez remettre l'un ou l'autre des encadrés aux élèves, photocopiez-le en agrandissant à 160%, pour obtenir un A4. Résumé officieux pour le primaire

# Nés sous la même étoile

Niveau conseillé: 7 - 9

## Nés sous la même étoile

La vie est belle, le destin s'en écarte,  
Personne ne joue avec les mêmes cartes.  
Le berceau lève le voile, multiples sont les routes qu'il dévoile,  
Tant pis, on n'est pas nés sous la même étoile.

Pourquoi fortune et infortune, pourquoi suis-je né  
Les poches vides, pourquoi les siennes sont-elles pleines de thunes ?  
Pourquoi j'ai vu mon père en cycle partir travailler  
Juste avant le sien en trois pièces gris et BMW ?  
(...)

Lui a droit à des études poussées.  
Pourquoi j'ai pas assez d'argent pour acheter  
Leurs livres et leurs cahiers ?  
Pourquoi j'ai dû stopper les cours ?  
Pourquoi lui n'avait de frère à nourrir,  
pourquoi j'ai dealé chaque jour ?

Pourquoi quand moi je plonge, lui passe sa thèse ?  
Pourquoi les cages d'acier,  
les cages dorées agissent à leur aise ?  
Son astre brillait plus que le mien sous la grande toile,  
Pourquoi ne suis-je pas né sous la même étoile ?  
(...)

Source : IAM, L'école du micro d'argent.

## Travaillez par groupes

- ① Ecoutez ou lisez les paroles de la chanson, puis surlignez toutes les phrases qui ont trait aux droits de l'enfant ou aux droits de la personne.
- ② A votre avis, la musique est-elle en accord avec les paroles ? Argumentez.
- ③ Classez toutes les injustices et inégalités énoncées dans la chanson, de la plus intolérable à la plus « tolérable », selon votre échelle personnelle de valeurs.
- ④ Comment réagissez-vous face à une injustice dont vous-mêmes ou d'autres sont victimes ? Donnez des exemples.
- ⑤ Choisissez une strophe et exprimez les mêmes idées avec vos mots ou avec un dessin. Inventez une nouvelle strophe.





# Droit à l'éducation,

Niveau conseillé: 5 - 9

# pourquoi

## T'iras à l'école

- T'iras à l'école, fils ! Je ne veux pas que tu sois un ignorant comme moi.
- C'est pas vrai, t'es pas un ignorant. Je parie que les trucs que tu m'apprends sur la biffe\* et tout, ma maîtresse, elle les sait même pas. J'ai bien remarqué que ça lui faisait quelque chose que je lui dise ça.

Il a posé sa grosse main sur ma nuque. J'ai senti la force de son bras quand il m'a pressé contre lui. D'un coup, il m'a relâché, repoussé presque, et il s'est tourné vers la porte. Je ne voyais pas son visage quand il a dit lentement, comme quelqu'un de très fatigué :

- Faut que t'aïlles à l'école fils. Faut qu't'apprennes, même si t'as du mal, sinon...

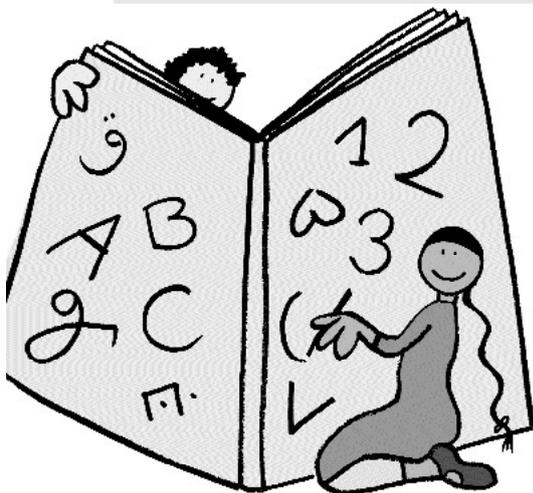
Il s'est arrêté un peu, et il a frotté tout son visage avec sa main et il a fini :

- Sinon, tu seras jamais respecté nulle part et on se moquera toujours de toi...

Et puis, il est parti au café.

Source : La boîte à musique, J.M. Defromont, éd. Quart Monde, 1989.

\*biffe: récupération



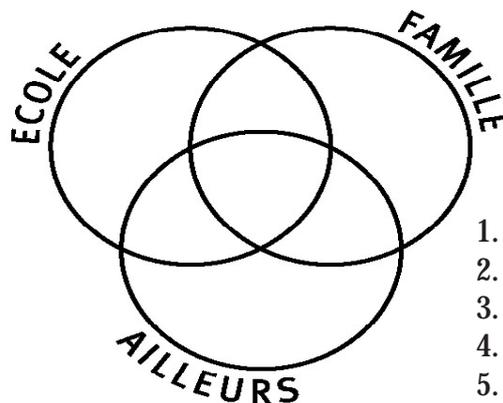
- ⑥ L'histoire se passe dans ton pays. Le fils a 10 ans. Imagine l'ambiance, la relation entre les deux personnages.
- ⑥ A deux, lisez puis jouez le dialogue du père et du fils. Les acteurs et les spectateurs expriment ce qu'ils observent et ressentent.
- ⑥ Est-il nécessaire d'aller à l'école ? Pourquoi ? Fréquenter l'école, est-ce suffisant pour apprendre ce qui est nécessaire dans la vie ?
- ⑥ Par groupe, cherchez les raisons pour lesquelles ce droit n'est pas toujours respecté dans le monde.

Apprendre :  
Quoi ? Avec qui ? Comment ?

- ⑥ Reproduis les trois ensembles famille/école/ailleurs selon le schéma ci-contre.

- ⑥ Où as-tu acquis tes connaissances, compétences et attitudes ? Place les numéros dans l'ensemble/les ensembles correspondants. Un même numéro peut figurer à différents endroits. Complète la liste.

- ⑥ Par deux, comparez vos travaux et formulez une synthèse de vos observations.



1. Attacher tes chaussures
2. Respecter l'avis d'autrui
3. Lire et écrire
4. Parler ta langue maternelle
5. Faire du patin ou du vélo
6. Cuisiner
7. Bricoler
8. Te défendre quand tu te sens agressé-e
9. Exprimer tes sentiments
10. Récupérer les déchets
11. ....
12. ....

# 20 novembre - Journée des droits de l'enfant

## Les ONG proposent

### Les petits métiers

La journée des petits métiers offre aux enfants et jeunes de toute la Suisse la possibilité de se mettre dans la peau d'un enfant des rues en pratiquant un petit métier.

Fondation Terre des hommes, En Budron C8, 1052 Le Mont-sur-Lausanne

Tél. 021 654 66 53

chantal.lacroix@tdh.ch, www.tdh.ch

### Débat sur Internet

Un forum de discussion où jeunes de Suisse et d'Afrique de l'Ouest échangent leurs points de vue sur le travail des enfants, via le site internet de Terre des Hommes Suisse : [www.terredeshommes.ch](http://www.terredeshommes.ch)

Terre des Hommes Suisse, 31 ch. Frank Thomas, 1208 Genève

Tél. 022 737 36 36

information@tdh-geneve.ch

### Passages

Participer à un jeu de rôle pour mieux comprendre la situation d'exilés contraints de quitter leur pays en raison d'un conflit. Durée: 2h30. Version Junior de 9 à 11 ans; version Jeunesse à partir de 12 ans.

Un programme d'activités sur toute la journée est également disponible.

Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), Place Grand-St-Jean 1, 1001 Lausanne

[www.sfh-osar.ch](http://www.sfh-osar.ch)

Tél. 021 320 11 73

jean-daniel.muller@sfh-osar.ch

### Les enfants s'expriment

A travers une large enquête, les enfants ont la possibilité d'exprimer leurs vœux, leurs besoins et leurs craintes. L'enquête devrait permettre aux enfants de dresser un tableau de leur situation et constituer un cadre de référence.

UNICEF Suisse, Baumackerstrasse.24, 8050 Zurich

Tél. 01 317 22 66

unicef@unicef.ch

### Au-delà du silence

Une troupe suisse, les Artépeutés et une troupe uruguayenne, Trenes y Lunas conjuguent leurs talents pour promouvoir l'identité culturelle et les droits humains.

Action de Carême, Rue Voltaire 7, CP 103, 1000 Lausanne 13

Tél. 021 617 88 81

actiondecareme@fastenopfer.ch

Pour d'autres propositions, veuillez consulter le site [www.globaleducation.ch](http://www.globaleducation.ch)

## Documents pédagogiques pour approfondir le thème

- La page centrale en couleurs est disponible (1 exemplaire par élève). Art. 10c-32. Fr. 050. l'ex. + port
- Des jeux pour des droits  
Poster et propositions de jeux.  
Dès 5 ans
- Mais d'quels droits  
Dossier pédagogique avec cassette audio,  
10-12 ans
- Ils ont marché sur la terre  
CD - rom avec des messages de prix  
Nobel pour la paix. Dès 14 ans
- Droits au cœur  
Vidéos composées de fictions courtes,  
différents âges
- Je suis un enfant et je travaille  
Série de 10 posters  
Informations et suggestions. Dès 13 ans
- Construire la paix  
Affiches pour les classes enfantines et  
primaire / pour les classes secondaires.

## Quelques sites pour approfondir le thème

[www.droitsenfant.com](http://www.droitsenfant.com)

Un site qui s'adresse aux enfants.

Des adresses, des activités.

[www.unicef.ch](http://www.unicef.ch)

Le site explique les actions de l'Unicef en faveur des enfants.

[www.droitshumains.org](http://www.droitshumains.org)

Un site consacré à la défense et à la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

[www.unhchr.ch](http://www.unhchr.ch)

Site du Haut Commissariat aux droits de l'homme. Les droits de l'homme en plus de 300 langues.

Auteure Christine Pittet-Giacobino

Graphisme Christine Serex

Imprimerie New Print

Coordination et diffusion



ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT  
BILDUNG UND ENTWICKLUNG  
EDUCAZIONE E SVILUPPO  
EDUCAZIUN E SVILUP

Avenue de Cour 1 - 1007 Lausanne

Tél. 021 612 00 81 ; Fax 021 612 00 82

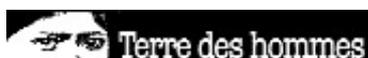
e-mail [fed@lausanne.globaleducation.ch](mailto:fed@lausanne.globaleducation.ch)

[www.globaleducation.ch](http://www.globaleducation.ch)

Le dossier 20 novembre - Journée des droits de l'enfant  
a été réalisé par



Communauté de travail  
Swissaid  
Action de Carême  
Pain pour le prochain  
Hilvetas  
Caritas



Fondation Terre des hommes, Lausanne



Association François-Xavier Bagnoud

Avec le soutien du Département fédéral de l'intérieur

Avec le soutien du Fonds de projet de la Fondation Education et Développement

Lausanne, septembre 2001